

Démocratie

RÉFORME PÉNALE, UNE OPPORTUNITÉ À NE PAS MANQUER

Jean-Pierre Sueur, Jean-Jacques Urvoas

22/08/2013

Alors que le système pénal français est à bout de souffle, Jean-Jacques Urvoas et Jean-Pierre Sueur, présidents des Commissions des lois de l'Assemblée nationale et du Sénat, cosignent avec plusieurs parlementaires et experts une Note sur la réforme pénale.

La conception des établissements pénitentiaires doit être également revue. Ils sont trop grands et conçus pour un niveau élevé de sécurité qui ne concerne qu'une petite proportion de détenus alors que la majorité doit disposer de travail et d'activités dès la prison pour préparer leur retour à une vie normale et respectueuse des règles communes. Toute peine de prison doit faire l'objet d'une « sortie en sifflet » : les modalités peuvent être variées – libération conditionnelle, surveillance électronique, semi-liberté, placement extérieur... Il nous faut saisir cette opportunité de faire évoluer les cultures professionnelles autant que les textes vers une justice efficace et humaine, pertinente et répondant aux besoins de tous. Le parlement a déjà montré sa capacité à élaborer des textes, et le gouvernement sa capacité à définir des politiques publiques, reposant sur des données objectives et pragmatiques visant la réalité des changements et non l'apparence des clivages. Nous souhaitons y contribuer. Au gouvernement d'en reprendre la responsabilité.